

Province de Québec, le 7 décembre 2009
Municipalité La Rédemption.

Lundi, le sept (7) décembre 2009 se tenait à 20H00 au Centre municipal, la séance régulière du conseil municipal de La Rédemption.

Sont présents, madame Isabelle Dupont, mairesse, mesdames les conseillères : Carmen Morisset, Patricia Lavoie et Brigitte L.-Dupont ainsi que messieurs les conseillers suivants : Simon-Yvan Caron, Denis Soucy et Jean-Yves Deschênes. Tous formant quorum sous la présidence de madame la Mairesse. Annie Dubé, directrice générale était présente.

2. Ouverture de la séance.

09-160 Mme. La Mairesse ouvre la séance par un moment de silence et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé. Il est proposé par Carmen Morisset appuyé de Jean-Yves Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents, l'acceptation de l'ordre du jour tout en laissant l'item « Affaires Nouvelles » ouvert.

3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 10 novembre.

09-161 Après la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 novembre dernier, il est proposé par Simon-Yvan Caron appuyé de Patricia Lavoie et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal tel que lu et présenté.

4. Correspondance.

a)

Demande d'une commission d'enquête publique

Considérant : les demandes répétées des trois partis d'opposition à l'Assemblée nationale pour la tenue d'une commission d'enquête publique afin de faire la lumière sur les allégations de conflits d'intérêts et de collusion dans l'industrie de la construction et dans le monde municipal;

Considérant : que plus de 80% de la population du Québec demande la tenue d'une telle commission d'enquête;

Considérant : que la Fédération québécoise des municipalités s'est prononcée en faveur de la tenue de cette commission;

Considérant : que les maires de Montréal, Québec, Longueuil et Gatineau se sont aussi prononcés pour une commission d'enquête et qu'ils ont reconduit leur demande récemment;

Considérant : que de nombreux autres élus municipaux se sont déjà prononcés en faveur d'une telle commission;

Considérant : que la présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec s'est aussi prononcés pour une telle démarche;

Considérant : que de nombreux professionnels et entrepreneurs demandent la tenue de cette commission;

Considérant : que le syndicat des policiers de la Sûreté du Québec demande au gouvernement de tenir une commission d'enquête publique;

Considérant : que les procureurs de la couronne du Québec vont dans le même sens.

09-162 Il est proposé par Patricia Lavoie appuyé de Denis Soucy et résolu :

Que nous, élus de la municipalité de La Rédemption demandions au gouvernement du Québec de prendre rapidement les mesures nécessaires pour tenir une commission d'enquête publique dans le but de faire la lumière sur les allégations de conflits d'intérêts, de favoritisme, de menaces, de collusions entourant l'octroi des contrats dans le monde municipal ainsi que dans le domaine de la construction.

Nous rappelons au gouvernement, que cette toile de fond négative, laissant place au doute, entache le monde municipal et crée un climat de suspicion et cynisme au sein de la population. Une commission d'enquête publique est incontournable pour redonner confiance aux citoyens et citoyennes face aux administrations municipales.

b)

Promotion des saines habitudes de vie et prévention des maladies chroniques volet de parcours de marche.

Considérant que toute la population, particulièrement les personnes inactives, risquent de développer les problèmes de santé et de maladies chroniques tels : le diabète, les maladies cardiovasculaires, l'asthme et le cancer;

Considérant que le conseil municipal accorde de l'importance à des milieux de vie favorables à la prévention;

Considérant que le besoin d'information et de soutien pour la réalisation et/ou la continuité de Clubs de marche dans La Mitis suscite un intérêt marqué pour plusieurs citoyens, suite au succès du « Carnet de marche » dans la Mitis.

09-163 **En conséquence**, il est proposé par Simon-Yvan Caron appuyé par Brigitte L.-Dupont et accepté à l'unanimité que la Municipalité appuie le Carrefour jeunesse-emploi Mitis, projet Transport Actif, dans son projet qui vise à :

- La mise en place ou/la continuité de Clubs de marche dans la municipalité.
- La promotion de la marche en association avec les partenaires du milieu.
- La sensibilisation et l'information de la population en ce qui a trait aux Clubs de marche et aux bienfaits de la marche comme activité permettant l'atteinte ou la conservation de la santé.
- La distribution continue de Carnets de marche.

c)

Remise des taxes foncières aux Artisans.

09-164 Il est proposé par Patricia Lavoie appuyé de Denis Soucy et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité effectue un don de 298. 08\$ aux Artisans du Mont St-Pierre équivalent au montant de la taxe foncière payée par ceux-ci en 2009.

d)

09-165 Il est proposé par Simon-Yvan Caron appuyé de Jean-Yves Deschênes et résolu unanimement que la municipalité de La Rédemption effectue un don de 50\$ au fonds Jean-Marc Gendron, afin de remettre des bourses à des jeunes adultes entre 20-35 ans, engagés de chez-nous et impliqués dans le développement forestier, agricole ou social.

e)

09-166 Il est proposé par Patricia Lavoie appuyé de Brigitte L.-Dupont que la municipalité de La Rédemption accepte de soutenir les jeunes écoliers de 3^e et 4^e année de notre école Clair-Soleil, dans leur cheminement scolaire par le biais d'un don de 50\$, afin de pouvoir leur acheter des livres pour Noël.

5. Avis de motion.

09-167 Avis de motion est donné par la conseillère Patricia Lavoie afin que soit pris en considération à une séance ultérieure, l'adoption d'un règlement régissant le taux de taxation, année 2010.

6. Acceptation des comptes du mois.

09-168 Après la lecture des comptes du mois, il est proposé par Jean-Yves Deschênes appuyé de Patricia Lavoie et résolu unanimement l'acceptation des comptes du mois au montant de **\$49,138.20** (Comptes en annexe au procès verbal).

7. Nomination des membres du comité consultatif en urbanisme : CCU.

09-169 Il est proposé par Simon-Yvan Caron appuyé de Patricia Lavoie de nommer Denis Soucy comme membre du CCU, par la suite il est proposé par Brigitte L.-Dupont appuyé de Simon-Yvan Caron de nommer Carmen Morisset comme membre du CCU, pour un mandat de 2 ans sur le comité consultatif d'urbanisme.

8. Nomination pour signature des effets bancaires.

09-170 Il est proposé par Patricia Lavoie appuyé de Carmen Morisset et résolu unanimement que la municipalité nomme madame Isabelle Dupont, mairesse et Annie Dubé, dir. générale pour signer les effets bancaires de la municipalité. Le maire suppléant ou la mairesse suppléante pourra effectuer les signatures avec la directrice générale, en l'absence de la mairesse.

9. Adoption du calendrier décrétant les réunions ordinaires du conseil municipal, année 2010.

Considérant l'adoption du projet de la loi no 82, modifiant diverses dispositions législatives et organisationnelles en matière municipale;

Considérant l'article 148 du C.M. décrétant que le conseil municipal doit, avant le début de chaque année, établir un calendrier de ses séances ordinaires en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

09-171 **Pour ces motifs et autres,** Il est proposé par Denis Soucy appuyé de Jean-Yves Deschênes et résolu unanimement que la municipalité de La Rédemption adopte le calendrier suivant :

Mardi, 5 janvier, 20h00	Lundi, 5 juillet, 20h00
Lundi, 1 ^{er} février, 20h00	Lundi, 2 août, 20h00
Lundi, 1 ^{er} mars, 20h00	Mardi, 7 septembre, 20h00
Mardi, 6 avril, 20h00	Lundi, 4 octobre, 20h00
Lundi, 3 mai, 20h00	Lundi, 1 ^{er} novembre, 20h00
Lundi, 7 juin, 20h00	Lundi, 6 décembre, 20h00

10. Affaires nouvelles

A. Avis de motion.

09-172 **Avis de motion** est donné par la conseillère Patricia Lavoie, afin que soit pris en considération à une séance ultérieure l'adoption d'un règlement décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses des élus municipaux.

B. Nomination d'un responsable des questions familiales et/ou des aînés.

09-173 Il est proposé par Patricia Lavoie appuyé de Denis Soucy et résolu à l'unanimité, que la municipalité de La Rédemption nomme madame Brigitte L. Dupont comme responsable des questions familiales et/ou des aînés.

C. Transferts budgétaires.

09-174 Afin de respecter le règlement 2007-06, concernant les règles de contrôle et de suivi budgétaires, il est proposé par Denis Soucy appuyé de Jean-Yves Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité autorise les transferts suivants :

02-310-00-454 :	500.00-
02-412-00-412 :	500.00-
02-412-00-141 :	800.00-
02-412-00-516 :	7000.00-
<hr/>	
Total :	8800.00-
02-330-00-525 :	8800.00+

D) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS DE SOUTIEN AUX TERRITOIRES EN DIFFICULTÉ – VOLET V Dossier FSTD-5B-2009-01 – Acquisition d'un camion usagé autopompe et accessoires.

Considérant qu'une demande d'aide financière a été déposée au fonds de soutien aux territoires en difficulté – volet V pour l'acquisition d'un camion usagé autopompe homologué au coût de \$188 431;

Considérant que cette demande d'aide financière a été effectuée conjointement par les municipalités de Ste-Jeanne d'Arc et de La Rédemption;

Considérant que les municipalités Ste-Jeanne d'Arc et de La Rédemption sont considérées « municipalités dévitalisées » selon la liste établie par le MAMROT;

Considérant la petite taille des municipalités de Ste-Jeanne d'Arc et de La Rédemption, donc très peu de payeurs de taxes;

Considérant que la municipalité de Ste Jeanne D'Arc a déjà déposé un projet d'alimentation en eau potable, aqueduc, égouts et assainissement des eaux usées au PIQM, ce qui pourrait élever considérablement le montant de taxes à payer de ses contribuables;

Considérant que la municipalité de La Rédemption a déposé un projet d'alimentation en eau potable ainsi qu'un projet d'assainissement des eaux usées au PIQM, ce qui pourrait élever considérablement le montant de taxes à payer de ses contribuables;

Considérant que ces deux projets concernant l'eau potable et les eaux usées sont d'une très grande importance et prioritaires pour nos citoyens;

Considérant que le nouveau dépôt de rôle en 2009 a généré une hausse considérable des valeurs des propriétés et donc une hausse du montant des taxes à payer, tant pour les contribuables de la municipalité de Ste-Jeanne d'Arc que ceux de La Rédemption;

Considérant que la fermeture du dépôt en tranchées de La Rédemption qui desservait également la municipalité de Ste-Jeanne d'Arc (entente intermunicipale) a aussi généré une augmentation des taxes de services pour la disposition des matières résiduelles qui doivent maintenant être acheminées à un LET autorisé;

Considérant qu'une nouvelle augmentation de taxes pour assumer le montant d'acquisition d'un camion autopompe, soit la partie non couverte par l'aide financière provenant du fonds de soutien aux territoires en difficulté, serait difficilement applicable pour le bien-être et la capacité de paiement de nos citoyens;

Considérant que nous devons, dans un avenir rapproché, changer notre camion citerne âgé de 30 ans;

Considérant que nos municipalités auront de la difficulté à se conformer au schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de La Mitis attesté par le ministre de la Sécurité publique le 13 septembre 2007 si nos deux municipalités doivent déboursées chacune \$47 108 pour l'achat de ce camion;

09-175 Il est proposé par Patricia Lavoie
Appuyé de Jean-Yves Deschênes

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de Ste-Jeanne d'Arc conjointement avec la municipalité de La Rédemption demande une aide financière bonifiée à 95% au Fonds de soutien aux territoires en difficulté – Volet V pour l'achat d'un véhicule autopompe usagé et accessoires tel que décrit au dossier FSTD-5B-2009-01.

E. Budget d'honoraire professionnels – Révision du projet et coordination (eau potable) N/Réf. : RI-22-103(10BA) et Évaluation environnementale fédérale (eaux usées) N/Réf. : 22-501 (10BA).

09-176 Il est proposé par Simon-Yvan Caron appuyé de Denis Soucy et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de La Rédemption accepte les budgets d'honoraires proposés par notre firme d'ingénierie BPR de Rimouski :

-1^{er} : Eau potable :
Coordination technique - Recherche en eau :
\$ 3000.00, Révision de l'étude préliminaire suite à la recherche en eau
\$ 10,000.00.
-2^e : Eaux usées :
Évaluation environnementale – assainissement des eaux usées:
\$ 5000.00.

Les présents frais d'honoraire sont admissibles à la programmation des travaux de retour de la taxe d'accise.

F. Entente de redistribution des sommes perçues entre la municipalité de Saint-Moise et la municipalité de La Rédemption.

09-177 Il est proposé par Patricia Lavoie appuyé de Carmen Morisset et résolu unanimement que la municipalité autorise Isabelle Dupont, mairesse et

Annie Dubé, directrice générale à signer l'entente de redistribution des sommes perçues entre la municipalité de Saint-Moïse et la municipalité de La Rédemption. (Réf. : Réglementation des carrières et des sablières).

11. Période de questions.

12. Fermeture de l'assemblée.

09-178 Après la période de questions, il est proposé par Denis Soucy, la fermeture de l'assemblée à 21h12.

Isabelle Dupont, mairesse

Annie Dubé, dir.gén./sec.trés.